



Communiqué n° 4 du 21 mars 2019

## **ARBORICULTURE**

Les conditions météo actuelles et celles de la semaine prochaine sont favorables pour une bonne efficacité des traitements de débourrement, aussi bien sur les abricotiers que pour les applications d'huile de paraffine sur les autres cultures fruitières.

### **ABRICOTIERS**

#### **Prévention pour les monilioses et bactérioses**

Dans les parcelles d'abricotiers où la floraison n'a pas encore débuté, une application de cuivre est conseillée au plus tard au stade « croix fédérale » (= début du stade D) afin de diminuer la pression infectieuse de la moniliose, de la maladie criblée ou des chancres bactériens (*Pseudomonas*). Ce traitement est obligatoire dans les vergers d'abricotiers avec présence avérée de *Xanthomonas* (XAP).

La lutte préventive contre les monilioses se base aussi sur l'élimination soigneuse des sources de contamination provenant d'attaques précédentes (abricots momifiés, rameaux chancrés).

#### **Punaise des fruits**

Ce ravageur est parfois présent dans des parcelles situées en bordure de forêt sur le coteau. Une application d'Oleodan, Oleophos ou OleoRel au stade C n'est nécessaire que si des déformations sur fruits ont été constatées l'année précédente ou si la présence des jeunes larves est confirmée par un frappage. Ces produits peuvent être mélangés avec du cuivre à 0.1 % et agissent aussi contre les chenilles de printemps.



#### **Psylle du prunier et enroulement chlorotique de l'abricotier**

Au retour de son hivernage, ce psylle peut transmettre aux abricotiers (pêchers et pruniers) le phytoplasme de l'enroulement chlorotique qui est une des causes de dépérissement des abricotiers. Deux insecticides sont homologués contre ce vecteur jusqu'au début de stade D (*Alanto\**, *Karaté*). Vu leurs profils écologiques, ces produits ne doivent être appliqués qu'en présence avérée du psylle (frappages) ainsi qu'avec les précautions nécessaires :

- pour ne pas nuire aux abeilles, c.-à-d. en dehors des heures de vol des abeilles
- en respectant les mesures pour protéger les eaux de surface (50 m, resp. 100 m)

\* figure sur la liste nationale des produits à substituer



#### **Monilioses des fleurs de l'abricotier**

Lorsque la floraison est en cours, les fleurs sont à protéger préventivement avant les pluies, à partir du stade bouton blanc et ensuite à intervalle de 5 à 10 jours selon la durée de la floraison et la pluviométrie prévue.

Plusieurs produits sont disponibles dans la famille des ISS (si les températures dépassent les 10°C), des strobilurines ou dans d'autres familles (Chorus, Moon Experience, Switch, Teldor).



En culture biologique, ce sont des applications de soufre avec des petites doses de cuivre (100-150 g) qui ont souvent la meilleure efficacité sur la moniliose.

Dans les vergers commerciaux, il est indispensable d'alterner systématiquement les familles de matières actives afin d'éviter le développement de souches résistantes de *Monilinia fructicola*. Pour la même raison, il est préférable d'éviter l'utilisation de Cercobin, auquel cette monilia est résistante.

## **AUTRES CULTURES FRUITIERES**

### **Traitement « préventif » contre le Feu Bactérien sur les fruits à pépins**

Aucun foyer de Feu Bactérien n'a été découvert en Valais durant les deux dernières saisons. Par précaution, une application de cuivre au plus tard au stade D (1.5 kg de cuivre métal, seul ou avec l'huile) est conseillée dans toutes les parcelles où cette bactérie avait apparu auparavant, ainsi que dans les alentours immédiats.

### **Pou de San José**

Ces jours-ci et durant la semaine prochaine, les conditions vont être favorables pour appliquer l'huile de paraffine dans les vergers de fruits à pépins ainsi que sur les plantes ornementales et fruitières abritant ce ravageur.

Plantes à traiter : arbres fruitiers (sauf abricotiers et jeunes cerisiers précoces), groseillier, cassissier ainsi que pommier et poirier du Japon, cerisier et prunier du Japon, buisson ardent, cotonéaster, sorbier, aubépine, cornouiller.

Pour une efficacité optimale sur le Pou de San José, l'application doit se faire à 3-3.5 % :

- par temps doux avec une température diurne dépassant 10°C et hors gel nocturne;
- avec une quantité d'eau élevée (800 l/ha) en traitant la même ligne à l'aller et au retour;
- sans ajouter de fongicides (sauf du cuivre à 0.1 % sur les arbres fruitiers)

Lorsque le débourrement des végétaux à traiter est avancé, il faudra réduire la concentration d'huile à 2 % et n'appliquer aucun fongicide organique durant les 5 à 7 jours suivant le traitement à l'huile afin d'éviter toute phytotoxicité.

### **Anthonome du pommier**

Un frappage par beau temps permet d'évaluer le danger représenté par ce coléoptère souvent bien présent dans les vergers biologiques. Si le seuil de tolérance de 15-30 adultes par 100 branches est dépassé, un traitement est à effectuer au stade C. La température au moment de l'application doit être supérieure à 10°C.

Produits : Gazelle ou en production biologique Audienz, Spintor.